CAP (Arts de la dentelle - options : Aiguille / Fuseaux)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capdentelle.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP Dentelle

Arts de la dentelle : options Aiguille et Fuseaux

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-DENT-EP1 • Durée : **4 h 30 à 6 h 30** • Coefficient : **4 pour l'épreuve EP1 dans son ensemble**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Repères historiques et analyse artistique (4 questions) **Page 3**

2. Implantation géographique et analyse de la production (3 questions) **Page 5**

3. Proposition de présentation et de transmission d'un savoir-faire (2 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet associé **(PDF) :** https://capdentelle.fr/assets/annales/cap-dentelle/Histoire de l'art et de la dentelle/2026/CAP (Arts de la dentelle - Histoire de l'art et de la dentelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Repères historiques et analyse artistique

L'atelier prépare une présentation consacrée aux dentelles d'Alençon et à la transmission de leurs savoir-faire. Cette partie s'appuie sur le DT 1 et les repères chronologiques pour analyser la décision royale de 1665, l'évolution de la production et les limites des sources historiques.

Question 1.1. À partir du DT 1, présentez le contexte de la décision de 1665 : indiquez qui intervient, quel savoir-faire est concerné et quel objectif de production ou de rayonnement est poursuivi.

En 1665, sous le règne de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert impulse la mise en place d'une manufacture royale à Alençon. Le savoir-faire visé est la dentelle de luxe, réalisée à l'aiguille ou aux fuseaux. La décision cherche à développer une production française, à organiser le travail et à réduire la dépendance envers les dentelles importées. Elle participe aussi à la valorisation des productions du royaume et à leur rayonnement auprès des cours et des élites.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> En 1665, Colbert soutient la production française de dentelles de luxe à Alençon pour limiter les importations et valoriser les productions du royaume.

Question 1.2. Expliquez en quoi l'implantation d'une manufacture royale à Alençon constitue un choix à la fois économique et politique. Appuyez votre réponse sur deux éléments du dossier.

Choix économique : la manufacture doit développer une production française de dentelles de luxe, organiser le travail et limiter la dépendance envers les produits importés. Les dentelles étant recherchées par les cours et les élites, elles répondent à des débouchés prestigieux. **Choix politique :** sous Louis XIV, Colbert soutient les manufactures et valorise les productions du royaume. Le dossier associe ainsi l'activité d'Alençon à la politique de prestige et de développement manufacturier de la monarchie.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La manufacture vise à développer une production de luxe et à réduire les importations, tout en affirmant le soutien et le prestige de la monarchie.

Question 1.3. Le DT 1 est un document administratif relatif à une décision de l'autorité royale. Donnez un intérêt de ce type de source pour l'historien et une limite à prendre en compte lorsqu'on l'utilise pour décrire le travail quotidien des dentellières.

Un document administratif permet de connaître les décisions officielles et les objectifs du pouvoir. Ici, il renseigne sur le soutien royal aux manufactures, le développement de la production française et la limitation des importations.

- **Limite :** il exprime le point de vue de l'autorité et ne décrit pas directement le travail quotidien des dentellières.
- La notice précise qu'elle restitue le contenu de la décision sans en être une transcription littérale. D'autres sources seraient nécessaires pour étudier les gestes, les conditions de travail et l'expérience des dentellières.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Intérêt : connaître les objectifs royaux. Limite : la source ne décrit ni les conditions concrètes de travail ni l'expérience des dentellières.

Question 1.4. Rédigez une comparaison organisée entre la production de dentelle à la main et la production mécanique au XIXe siècle. Développez au moins un point de comparaison sur les procédés, un sur les conditions de production ou les débouchés, et un sur les conséquences possibles pour les métiers d'art. Distinguez les faits du dossier de vos déductions.

Faits du dossier : la dentelle à la main se réalise à l'aiguille ou aux fuseaux et repose sur l'apprentissage de gestes spécialisés. Au XIXe siècle, les dentelles mécaniques lui font une concurrence accrue et les débouchés se transforment. Le dossier ne détaille toutefois ni les procédés mécaniques ni les volumes de production.

Déduction : cette concurrence peut fragiliser les métiers manuels et modifier leurs marchés. La maîtrise de gestes spécialisés peut aussi distinguer et valoriser ces savoir-faire d'art. Les conséquences précises pour les dentellières ne peuvent être établies à partir des seuls éléments fournis.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Au XIXe siècle, la concurrence mécanique transforme les débouchés et peut fragiliser les métiers manuels, fondés sur des gestes spécialisés.

2. Implantation géographique et analyse de la production

Le dossier présente des sites associés à différentes activités dentellières à Alençon, au Puy-en-Velay, à Calais et dans d'autres territoires. Les effectifs constituent un jeu de données pédagogique limité aux sites recensés dans le dossier, et non un recensement exhaustif ni des statistiques nationales.

Question 2.1. Relevez les deux territoires comptant le plus de sites recensés. Indiquez leur nombre et comparez leurs activités ou savoir-faire à partir du tableau.

Le Puy-en-Velay et ses environs arrivent en tête avec 8 sites, devant Alençon et ses environs avec 6. Le premier territoire est associé à la dentelle aux fuseaux ; le second, à la dentelle à l'aiguille, notamment au point d'Alençon. L'écart est de deux sites. Ces nombres concernent uniquement les sites recensés dans le dossier, et non l'ensemble de la production nationale.

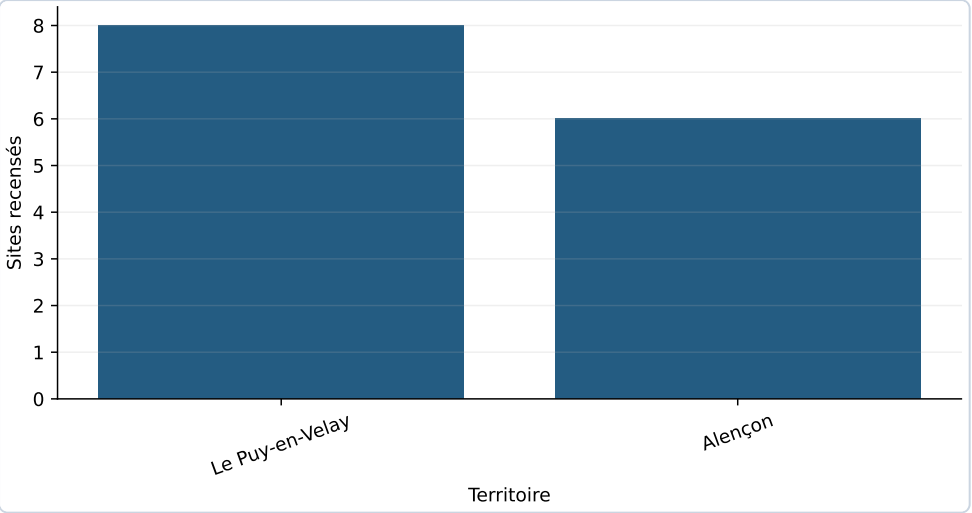

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le Puy-en-Velay : 8 sites, dentelle aux fuseaux. Alençon : 6 sites, dentelle à l'aiguille.

Question 2.2. Complétez le tableau du DR 1 en associant chaque territoire à la technique ou à la fonction indiquée dans le dossier. Pour chaque association, recopiez un indice précis du DT 2.

Les associations et les indices ci-dessous reprennent les formulations du DT 2. Les extraits établissent le lien documentaire entre chaque territoire et sa technique ; le nombre de sites ne sert pas à déterminer ce lien.

Territoire	Technique ou fonction	Indice tiré du DT 2
Alençon et ses environs	Dentelle à l'aiguille, dont le point d'Alençon	« Dentelle à l'aiguille, notamment le point d'Alençon »
Le Puy-en-Velay et ses environs	Dentelle aux fuseaux	« Tradition de dentelle aux fuseaux »
Calais et ses environs	Dentelle mécanique	« Développement d'une production de dentelle mécanique »

FormaV - document d'entraînement non officiel

Pour compléter le DR 1, reportez les techniques dans la deuxième colonne et les extraits correspondants dans la troisième. Ces indices sont des repères de localisation et de savoir-faire, non des données de production.

DR 1 complété : techniques et indices du DT 2

Association entre territoires, techniques et indices documentaires

Territoire	Technique ou fonction à associer	Indice tiré du DT 2
Alençon et ses environs	Dentelle à l'aiguille (point d'Alençon)	« Dentelle à l'aiguille, notamment le point d'Alençon »
Le Puy-en-Velay et ses environs	Dentelle aux fuseaux	« Tradition de dentelle aux fuseaux »
Calais et ses environs	Dentelle mécanique	« Production de dentelle mécanique »

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 1 : Alençon, aiguille ; Le Puy-en-Velay, fuseaux ; Calais, dentelle mécanique, avec les indices du tableau.

Question 2.3. Expliquez comment l'histoire locale, la transmission des gestes et les débouchés peuvent contribuer à la spécialisation d'un territoire dans une technique dentellière. Appuyez votre réponse sur au moins deux territoires du dossier et signalez une limite des données utilisées.

L'histoire locale peut favoriser une spécialité : le dossier situe à Alençon la manufacture royale de 1665, mise en place sous l'impulsion de Colbert, et associe le territoire à la dentelle à l'aiguille. Il mentionne au Puy-en-Velay une tradition de dentelle aux fuseaux. L'apprentissage et la transmission des gestes entretiennent ces savoir-faire. Les débouchés comptent aussi : les dentelles de luxe étaient recherchées par les cours et les élites ; au XIXe siècle, la concurrence mécanique transforme les débouchés. Ces facteurs peuvent contribuer à la spécialisation sans prouver à eux seuls une continuité historique entre les techniques.

Limite : les effectifs du DT 2 sont un jeu de données pédagogique portant sur les seuls sites recensés dans le dossier, pas un recensement national.

Facteurs possibles de spécialisation dentellière

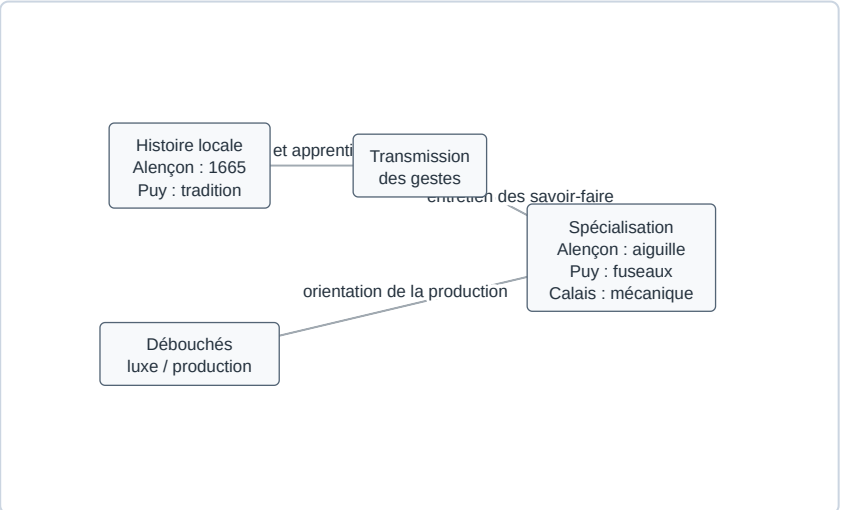

Schéma explicatif : les liens indiquent des facteurs possibles, non une causalité chiffrée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’histoire, la transmission et les débouchés peuvent renforcer les spécialités locales. Les effectifs du DT 2 ne décrivent pas la situation nationale.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Proposition de présentation et de transmission d'un savoir-faire

L'atelier souhaite présenter au public un échantillon de dentelle qui rende lisibles ses caractéristiques artistiques et techniques. Le projet doit préciser le territoire de référence, la technique, des caractéristiques formelles observables et une action de transmission, conformément au cahier des charges du DT 2.

Question 3.1. Proposez une organisation visuelle pour la présentation de l'échantillon : choisissez un motif ou un registre décoratif, décrivez la disposition des éléments et choisissez au moins deux caractéristiques formelles à mettre en évidence. Justifiez vos choix par un repère historique ou artistique du dossier.

Je propose un motif floral, avec une fleur centrale et des rinceaux disposés symétriquement. La présentation met en évidence l'alternance des zones ajourées et plus denses, ainsi que le contour fin des formes. Une légende précise « Alençon, dentelle à l'aiguille ». Le repère de 1665 justifie le choix d'une présentation valorisant une dentelle de luxe ; il date la manufacture royale, non ce motif précis.

Proposition de présentation d'un motif floral

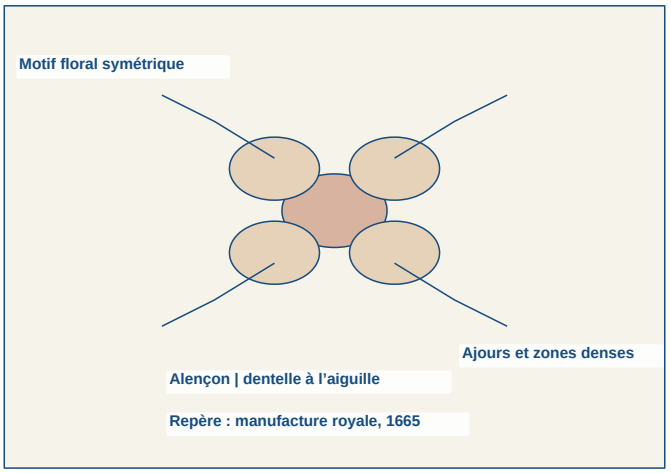

✓ RÉPONSE À RETENIR

Motif floral symétrique, pleins et ajours visibles, présenté comme dentelle à l'aiguille d'Alençon.

Question 3.2. Indiquez une technique adaptée à l'option que vous retenez, deux ressources matérielles nécessaires et une mesure permettant de transmettre ou de préserver le savoir-faire. Expliquez la cohérence de votre proposition avec le cahier des charges du DT 2.

Je retiens l'option Aiguille et la dentelle à l'aiguille d'Alençon. Les deux ressources matérielles sont un fil fin et une aiguille adaptée. Pour transmettre le savoir-faire, une dentellière présente les gestes sur un échantillon, puis accompagne le visiteur dans leur reproduction. Cette démonstration rend visibles les matériaux, les gestes et l'organisation du motif, conformément au cahier des charges du DT 2.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Transmission du geste dentellier

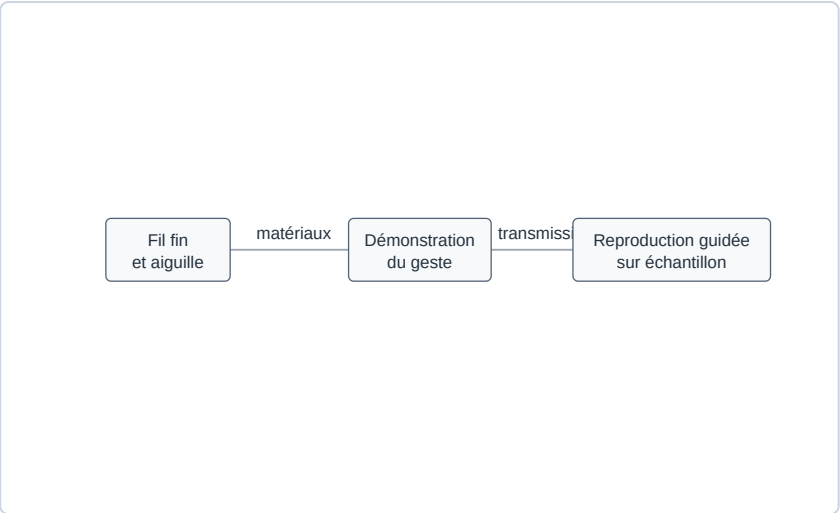

Option Aiguille : présenter les gestes, puis accompagner leur reproduction.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Option Aiguille, dentelle d’Alençon, fil fin et aiguille ; transmission par démonstration et reproduction guidée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP1 du CAP Arts de la dentelle, Édition 2026, porte le code FV-ENT-DENT-EP1 D'une durée de 4 h 30 à 6 h 30 et dotée du coefficient 4, elle étudie la dentelle d'Alençon, la manufacture royale de 1665, les territoires et techniques dentellières, puis un projet de présentation d'échantillon. Elle évalue l'analyse documentaire, la comparaison, l'exploitation de données et la transmission d'un savoir-faire.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La décision de 1665 vise à développer en France les dentelles de luxe, organiser le travail et limiter la dépendance aux dentelles importées.
- Une source administrative renseigne sur les objectifs du pouvoir, mais ne décrit pas à elle seule le travail quotidien des dentellières.
- Dans les données du sujet, Le Puy-en-Velay compte 8 sites et Alençon 6 ; ces effectifs ne sont ni exhaustifs ni nationaux.
- Le cahier des charges exige un territoire de référence, une technique, au moins deux caractéristiques formelles et une action de transmission.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les informations directement fournies par les documents de vos interprétations et déductions.
- Justifiez chaque association entre territoire et technique par un indice précis du DT 2.
- Ne présentez pas les effectifs comme un recensement exhaustif ou des statistiques nationales.
- Pour votre projet, précisez l'option retenue, les ressources matérielles et la mesure de transmission ou de préservation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer les territoires à partir des effectifs du dossier ?

Relevez et classez les effectifs du tableau, puis associez chaque territoire à l'activité ou au savoir-faire indiqué. Précisez que les nombres concernent uniquement les sites recensés pour cette étude et ne constituent pas des statistiques nationales.

Q : Comment expliquer la valeur et la limite du DT 1 ?

Le DT 1 renseigne sur les objectifs de l'autorité royale et la politique manufacturière de 1665. Cette notice administrative n'étant pas un témoignage sur le travail quotidien, elle ne suffit pas à décrire l'expérience des dentellières.

Q : Comment répartir le temps et tenir compte du barème ?

La durée officielle est de 4 h 30 à 6 h 30 et le coefficient 4 s'applique à l'ensemble de l'EP1. Les parties valent respectivement 9, 7 et 4 points. Gardez du temps pour compléter et rendre le DR 1.

Q : Qu'est-ce qui rend la proposition de présentation conforme au sujet ?

Reliez le territoire choisi à une technique et rendez observables au moins deux caractéristiques formelles. Montrez aussi le rôle des gestes, des matériaux ou de l'organisation du motif, puis prévoyez une action de transmission du savoir-faire.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capdentelle.fr/assets/annales/cap-dentelle/Histoire de l'art et de la dentelle/2026/CAP (Arts de la dentelle - Histoire de l'art et de la dentelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Arts de la dentelle : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.